

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE PAVAGE PHASE 2 QUARTIER DU CANAL ET RÉPARATIONS DE DIVERSES RUES

AO / 2024-01-Pavage

La Municipalité (Paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague demande des soumissions pour des travaux de pavage de la phase 2 du quartier du Canal et la réparation de diverses rues.

Dans le quartier du Canal, les travaux consistent sommairement à la décontamination des surfaces, au profilage de la chaussée, au pavage, à l'installation de nouveau panneau de signalisation et au marquage de la chaussée.

Dans les diverses rues, les travaux consistent sommairement à la réfection de 2 ponceaux sur le chemin de la Rivière Nord, au remplacement de 6 têtes de regards sur la rue Sainte-Marie, à la pulvérisation et au pavage d'un tronçon de 200 mètres du rang du 30.

Les documents de soumission peuvent être obtenus, à compter du 29 février 2024, en s'adressant au Système Électronique d'Appels d'Offres (SÉAO) sur le site internet à l'adresse suivante : www.seao.com
Les documents ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du SÉAO. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis ou indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée dans une enveloppe cachetée portant la mention « **Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague – Travaux de pavage phase 2, quartier du Canal et réparations de diverses rues – AO / 2024-01-Pavage** » et adressée à la directrice générale, Mme Dany Michaud, 140 rue Principale Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0.

Toute soumission doit être déposée physiquement à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, à l'adresse mentionnée précédemment, au plus tard à **11 h, le mercredi 20 mars 2024**. Les soumissions seront ouvertes publiquement, au même lieu et au même jour, à compter de 11 h 01. L'heure officielle sera celle de l'horloge se trouvant au bureau de réception. Toute soumission reçue après la date ou l'heure indiquée sera refusée.

Pour obtenir tout renseignement relatif au présent appel d'offres ainsi que pour planifier une visite, le soumissionnaire doit **obligatoirement communiquer par courriel** avec Mme Mélanie Roux, adjointe, greffe et approvisionnement à l'adresse courriel suivante : greffe@sldg.ca

La Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation ni frais envers les soumissionnaires.

Saint-Louis-de-Gonzague, le 29 février 2024



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière